

DIAGNOSTIC

Le nombre de captages d'eau potable déclarés d'utilité publique et, par voie de conséquence, disposant d'une protection réglementaire est insuffisant.

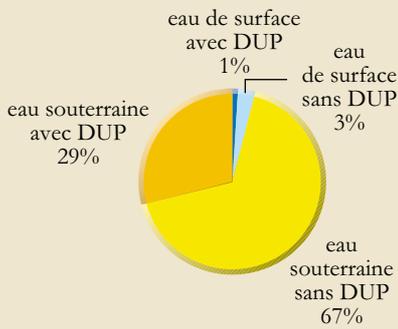
Toutefois, les captages déclarés d'utilité publique sont ceux dont les débits sont les plus importants. De ce fait, la moitié de la population du bassin est alimentée à partir de captages qui peuvent être considérés comme protégés.

Depuis le dernier point sur la situation, le nombre de procédures de déclaration d'utilité publique a légèrement augmenté. Cette lente progression s'observe essentiellement pour les eaux souterraines.

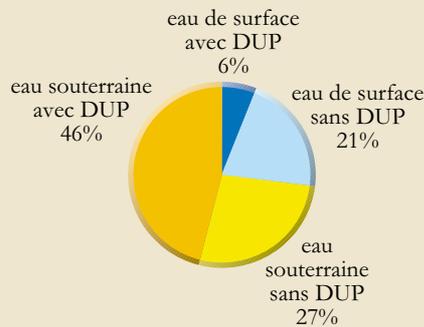
AEP 7 PROTECTION DES CAPTAGES

indicateur de réponse

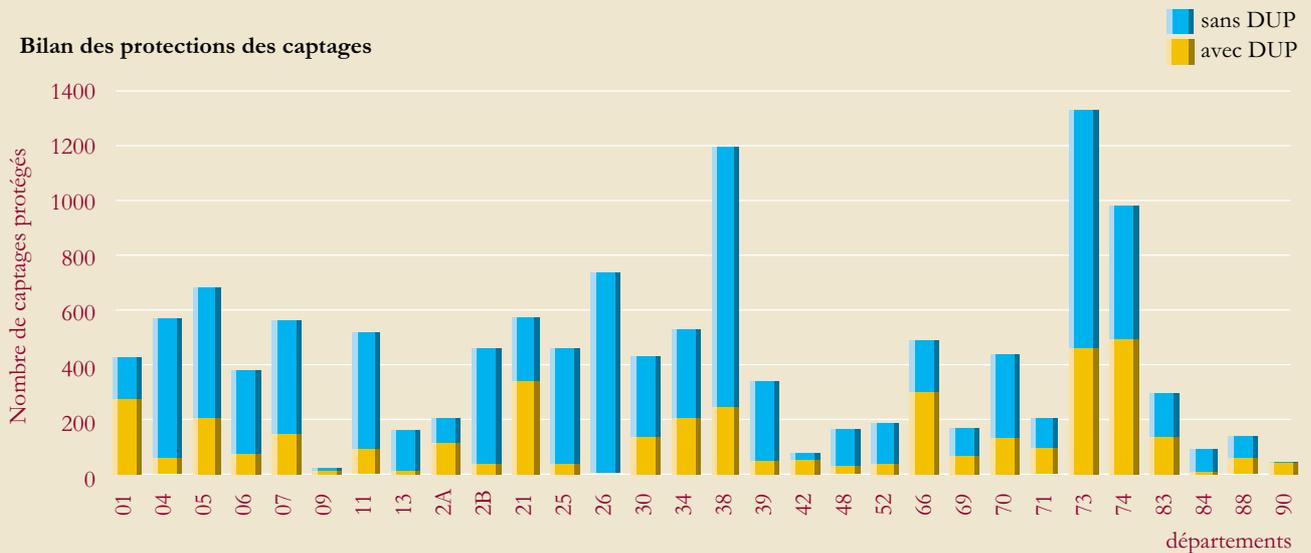
Nombre de captages



Volumes prélevés



Bilan des protections des captages



DIAGNOSTIC

L'alimentation en eau potable du bassin RMC se fait en grande partie à partir d'eau souterraine.

Néanmoins, la faible proportion des captages en eau de surface (massif central, littoral méditerranéen) concerne des unités de distribution de débit important et représente plus d'un quart des volumes prélevés.

On ne constate pas d'évolution significative depuis le dernier état des lieux.

AEP 4

ORIGINE DES EAUX CAPTÉES POUR L'AEP 2000

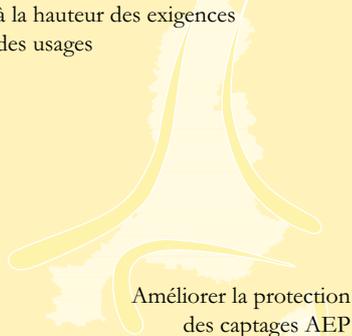
Nombre de captages



Volumes prélevés



ORIENTATIONS FONDAMENTALES
Garantir une qualité d'eau
à la hauteur des exigences
des usages



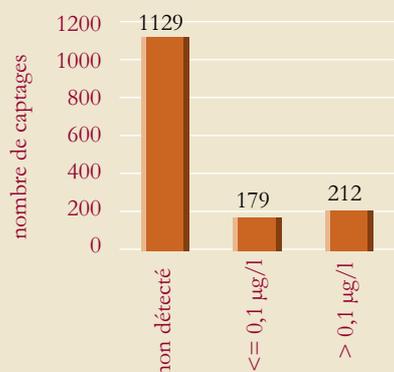
Améliorer la protection
des captages AEP

Améliorer la sécurité de l'AEP

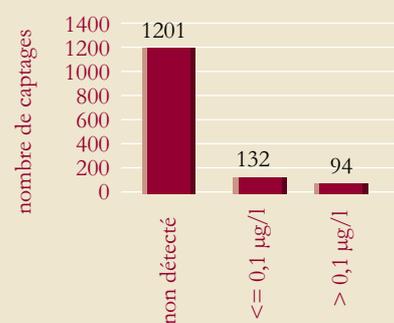
OBJECTIFS DU SDAGE

AEP 2 QUALITÉ DES RESSOURCES POUR L'AEP

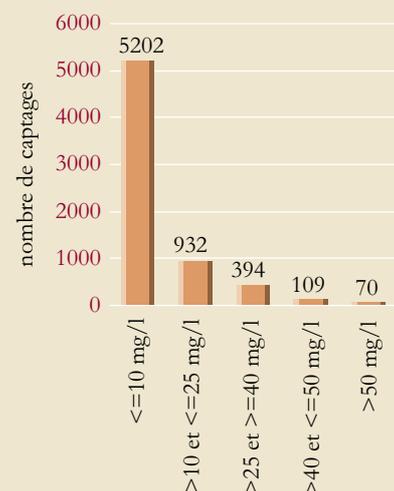
Teneurs en pesticides



Teneurs en atrazine



Teneurs en nitrates



AEP 5 SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

Indicateur
de réponse

Échantillon total étudié

Population totale :
5 565 670 habitants

Total collectivités :
47



- Classe 1 : Bonne sécurité
- Classe 2 : Sécurité à améliorer par protection de la ressource
- Classe 3 : Sécurité à améliorer par diversification de la ressource
- Classe 4 : Sécurité insuffisante

Collectivités de plus de 100 000 habitants



Population totale : 4 287 176 habitants
Total collectivités : 17

Collectivités de 50 000 à 100 000 habitants



Population totale : 905 063 habitants
Total collectivités : 14

Collectivités de 30 000 à 50 000 habitants Tranche partiellement étudiée



Population totale : 634 575 habitants
Total collectivités : 16

Les résultats présentés portent sur 47 collectivités de plus de 30 000 habitants. La population étudiée est de 5,56 millions d'habitants, soit 40% de celle du Bassin RMC.

DIAGNOSTIC

- 29% de la population étudiée bénéficie d'un système d'approvisionnement classé en « bonne sécurité ». On retrouve ces populations dans les très grandes collectivités ou celles de la catégorie 30 000 – 50 000 habitants.
- plus de la moitié de la population (53%) est concernée par le manque de protection des ressources et ce constat se fait quelle que soit la taille des collectivités (de 52% à 65 % selon la catégorie).
- 7% d'habitants sont alimentés par un système dont la sécurité est considérée insuffisante, ce sont les collectivités de moins de 100 000 habitants qui sont touchées.
- les problèmes de diversification des ressources pèsent sur 11% d'habitants, et sont observés dans les collectivités de plus de 50 000 habitants.

L'évolution constatée par rapport aux résultats de 1998 est une légère dégradation qui s'explique plus par l'intégration des nouvelles collectivités (16 dans la catégorie 30 000 - 50 000 habitants) que par la détérioration de la situation des collectivités de taille supérieure à 50 000 habitants.